



HAL
open science

Âge subjectif, anticipation et sentiment d'utilité lors du passage vers la retraite

Christian Heslon

► **To cite this version:**

Christian Heslon. Âge subjectif, anticipation et sentiment d'utilité lors du passage vers la retraite. *Le Journal des psychologues*, 2010, 282, pp.28-32. <10.3917/jdp.282.0028>. <halshs-03144464>

HAL Id: halshs-03144464

<https://shs.hal.science/halshs-03144464v1>

Submitted on 25 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

ÂGE SUBJECTIF, ANTICIPATION ET SENTIMENT D'UTILITÉ LORS DU PASSAGE VERS LA RETRAITE

[Christian Heslon](#)

Martin Média | « [Le Journal des psychologues](#) »

2010/9 n° 282 | pages 28 à 32

ISSN 0752-501X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2010-9-page-28.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Martin Média.

© Martin Média. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Âge subjectif, anticipation et sentiment d'utilité lors du passage vers la retraite



Christian Heslon

Maître de conférences en psychologie (IPSA/Uco Angers) Chercheur CAFORE/Uco et Laboratoire PPI (EA 2646) Université d'Angers

Au cœur du débat sur les retraites, et plus encore sur la question de l'âge de départ, il est intéressant de prendre un temps de réflexion sur les facteurs qui favorisent la capacité d'accepter cette transition de vie, et notamment ceux liés à l'âge subjectif *versus* l'âge d'état civil ou aux sentiments d'utilité et de reconnaissance sociales que le retraité parviendra à retrouver dans sa nouvelle vie.

Rapport à la retraite et rapport au travail

Si le passage à la retraite n'est plus, depuis longtemps, synonyme d'entrée dans le troisième âge, il n'en reste pas moins un moment crucial des vies adultes d'aujourd'hui. En effet, aussi attendu soit-il, ce passage amorce la dernière étape de l'existence, à partir de laquelle la vie s'oriente moins à partir de son origine qu'au regard de son terme. Une double particularité française intervient ici. D'abord, l'âge effectif du départ à la retraite des Français est largement inférieur à celui des autres pays européens (environ cinquante-huit ans contre soixante-deux pour le reste de la Communauté européenne)¹. Seconde particularité française : la retraite est souvent idéalisée par opposition à une conception du travail globalement négative. Nous héritons là d'une double culture : celle, marxiste, du travail comme exploitation et celle, chrétienne, du travail comme punition divine infligée à Adam et Ève pour avoir

transgressé l'unique interdit de l'Eden. L'étymologie du mot « travail », dérivé du latin *tripalium* désignant un instrument de torture, relaie cette conception négative, notamment illustrée par les analyses de Christophe Dejours (2008) et de Dominique Meda (1998). L'étymologie anglo-saxonne est tout autre : le *work* anglais, de même racine que le *Werk* allemand, signifie « œuvre » ou « réalisation », à l'inverse du *labour* et de l'*Arbeit*, tous deux proches du français « labeur », c'est-à-dire activité épuisante pour le corps et pour l'âme (Rey, 1998). C'est ainsi que le recours unique au mot « travail » nous prive de la distinction entre l'ouvrage promoteur de réalisation personnelle et la laborieuse activité usante. L'étymologie rejoint ici la thèse bien connue de Max Weber, selon laquelle les cultures protestantes anglo-saxonnes valorisent la réussite professionnelle comme signe de salut accordé par Dieu à l'Homme de son vivant, alors qu'elle reste en terres catholiques suspecte d'investissement dans les richesses matérielles au détriment de la préparation au salut dans la vie éternelle (Weber, 1905).

1. INED, 2008, Populations et sociétés, 450.

Pourtant, les travaux pionniers de Renaud Sainsaulieu (1998) sur l'identité au travail comme ceux, plus récents, d'Yves Clot (2008) sur la clinique de l'activité montrent que la réalité du travail ne peut se limiter à ces conceptions négatives. En effet, si le travail est effectivement espace de contrainte, voire d'exploitation légitimée au nom du profit, du harcèlement et de conflits sociaux singulièrement durcis ces dernières années, il est aussi espace pourvoyeur d'identité, de reconnaissance, de production et de création, de gestes et de postures professionnelles, d'un statut et de relations sociales. C'est sur cet arrière-plan que se déploie le rapport à la retraite de nos concitoyens, perçue comme la fin du travail-contrainte ou, plutôt, pour reprendre les termes de Xavier Gaullier (1998), comme la fin de l'activité subie au profit de l'activité choisie. Car, premier paradoxe, les retraités français sont loin d'être inactifs : qu'ils remplissent un rôle de solidarité intergénérationnelle familiale ou qu'ils investissent les rôles d'élus ou la vie associative, ils occupent des espaces de pouvoir et d'utilité sociale non négligeables. Ainsi, en 2008, 33 % des conseillers régionaux, 42 % des maires, 45 % des conseillers généraux et 50 % des conseillers municipaux sont des retraités². Ce qui pose pour le moins un problème de représentativité des élus, tant imputable à l'absence de statut qu'au besoin d'utilité de maints retraités ! Second paradoxe, ce passage vers la retraite tant attendue ne se vit pas si bien que cela, ainsi que le démontre, parmi d'autres études épidémiologiques, l'enquête empirique de Michel Loriaux et Dominique Remy (2006). Selon ces études, le moment de la retraite est aussi celui de crises dépressives, d'accidents cardio-vasculaires ou cérébraux et de cancers déclarés plus nombreux qu'à tous les autres âges de la vie. Ce n'est certes heureusement pas le cas de la majorité des retraités, mais la corrélation est suffisamment significative pour que l'on s'y arrête : une fois contrôlée, la variable de l'âge qui explique en partie ces épisodes pathologiques logiquement plus fréquents au fur et à mesure que l'on vieillit, il n'en reste pas moins que le passage à la retraite s'accompagne plus souvent que le hasard et l'âge le voudraient de maladies somatiques ou psychiques. Car la façon dont le passage à la retraite est vécu dépend de trois facteurs trop rarement pris en considération : l'âge subjectif, l'anticipation psychique de ce passage et le sentiment d'utilité.



L'espérance de vie moyenne d'un ouvrier est inférieure de dix ans à celle d'un cadre. L'âge d'état civil est-il alors un critère objectif et égalitaire ?

Une question d'âge subjectif

Le débat sur la retraite est largement dominé par la question de l'âge. Pour l'essentiel : âge de la retraite abaissé, en 1982, de soixante-cinq ans à soixante ans, inquiétudes quant au chômage des quinquagénaires, âge du travail de seize ans à soixante-cinq ans et durée des cotisations ouvrant droit à la pension de retraite. Mais il s'agit toujours de l'âge d'état civil, posé comme critère objectif et égalitaire, à la manière dont les sociétés modernes utilisent ce même âge d'état civil pour définir l'accès à la majorité citoyenne ou à divers seuils d'entrée et de sortie de la vie adulte. Or, ce critère s'avère moins égalitaire qu'il n'y paraît. En effet, l'espérance moyenne de vie d'un ouvrier du bâtiment est inférieure de dix ans à celle d'un cadre (Gillgenkrantz, 2008). Est-ce alors égalitaire d'exiger de l'un et de l'autre une même durée de cotisation au travail, ou ne serait-ce pas plus égalitaire de permettre à l'un et l'autre de bénéficier d'une retraite de même durée, en faisant que le cadre cotise dix ans de plus que l'ouvrier du bâtiment ? On imagine les vifs débats sociopolitiques que ce type de paramétrage de calcul de la retraite entraînerait !

À l'heure où l'on rediscute la légitimité du décompte pour les mères des années

passées à s'occuper de leurs enfants en bas âge dans le calcul de leurs années de cotisation pour la retraite, il serait politiquement incorrect de rappeler que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, garantissant aux mères de deux et trois enfants une retraite en moyenne plus longue de six ans que celle des pères desdits enfants... Devraient-elles alors travailler et cotiser plus longtemps que leurs hommes ou devrait-on asseoir le calcul des années de cotisation-retraite sur l'hygiène de vie des uns et des autres, afin d'établir une sorte de *bonus / malus* en points de retraite selon les conduites alimentaires, les addictions, les conduites à risque et les usures physiologiques induites pas la nature du travail effectué pendant quarante années ? On le voit, le critère d'âge d'état civil est loin d'être aussi neutre et égalitaire qu'il n'y paraît de prime abord. C'est pourquoi Marc Bessin parle de « *police des âges* » (Bessin, 1994), quand la revue *Mouvements* titre sur « La tyrannie de l'âge³ ». Car l'âge d'état civil n'est pas la seule dimension à prendre en compte, et sans

2. INSEE, 2009, Les Collectivités locales en chiffres, pp. 96-97.

3. « La tyrannie de l'âge », *Mouvements*, 2009, 59.

doute pas la plus importante du point de vue psychologique. Les nombreux travaux sur l'âge subjectif, méconnus par la psychologie française, montrent en effet que nos conduites, nos choix, nos décisions et nos projets au cours de la vie adulte sont davantage liés à l'âge que l'on ressent qu'à l'âge que l'on a. Diverses échelles de mesure de l'âge subjectif ont été établies et étalonnées, donnant lieu depuis près de quarante ans à de nombreux recueils de données auprès de différentes populations. Parmi ces échelles, celle de Kastenbaum reste l'une des plus utilisées. J'ai recensé ces études et leurs principaux résultats dans ma *Petite psychologie de l'anniversaire* : en effet, les dates anniversaires qui jalonnent l'âge d'état civil le confrontent à l'âge subjectif (Helson, 2007). Concernant les retraités, deux cas de figure se présentent. La plupart du temps, les seniors se sentent bien moins âgés qu'ils ne le sont, avec un âge subjectif aux alentours de trente-cinq, quarante ans pour un âge d'état civil de soixante ans. Parmi eux, les moins satisfaits de leur travail aspirent à le quitter au plus tôt, afin de réaliser de nouveaux projets mieux en phase avec leurs désirs et aspirations, portés qu'ils sont par leur sentiment de jeunesse intérieure. Quant à ceux qui se réalisent dans leur travail, ils se sentent suffisamment jeunes, actifs, dynamiques et compétents pour poursuivre et amplifier leur carrière et vivent alors comme un rejet toute retraite anticipée ou toute mise au placard, ce qui interroge les politiques managériales d'emploi des quinquagénaires. Car, mises à part les professions intellectuelles, libérales ou médicales, et les carrières de la finance ou de la politique, les cadres quinquagénaires investis dans leur travail se trouvent souvent mis sur la touche à un âge subjectif qu'ils jugent trop précoce.

Continuité, activité, désengagement ?

Cependant, dans maints métiers, c'est l'usure qui prédomine. Usure physique des ouvriers du bâtiment, des aides-soignantes en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, des techniciens de surface, etc. Usure mentale de ceux qui sont exposés à des tâches répétitives, à des contraintes de rendement croissantes, à des injonctions paradoxales de qualité inatteignable. Une autre caractéristique de cette génération des quinquagénaires en passe de prendre

leur retraite aujourd'hui est qu'ils souffrent souvent d'une dégradation de leur contexte d'exercice professionnel. Dégradation parfois effective, mais aussi souvent liée à des évolutions technologiques, économiques et managériales, ainsi qu'à la mise en place de nouveaux processus de production trop éloignés des conditions de travail qu'ils ont connues au début de leur vie active - à l'époque des « trente glorieuses », pour reprendre l'expression à succès de Jean Baudrillard (Carré, 2009). Ainsi, d'autres futurs retraités se sentent déjà vieux, soit qu'ils se sentent appartenir à une époque révolue qu'ils ont tendance à idéaliser, soit qu'ils aient des problèmes de santé, soit qu'ils aient vécu des deuils ou des événements de vie particulièrement traumatiques, soit qu'ils évoluent dans un climat familial, conjugal ou affectif conflictuel ou insuffisamment soutenant. Ceux-là ont un âge subjectif proche, voire supérieur à leur âge d'état civil, et aspirent à une retraite rapide. On retrouve ici le modèle fondateur de Robert Atchley qui distinguait, dès les années soixante-dix, trois modalités de la retraite : la continuité, l'activité et le désengagement (Atchley, 1977).

Les retraités qui optent pour la continuité poursuivent sous une autre forme leurs activités professionnelles ou mettent à profit leur expérience professionnelle dans de nouveaux domaines. Ceux qui choisissent l'activité utilisent ce temps reconquis pour mener à bien des activités que leurs vies professionnelle et familiale leur interdisaient généralement par manque de temps. Enfin, le désengagement consiste à se retirer de la vie sociale et active, signification première du mot « retraite », soit pour méditer, penser, écrire, prier, bref, investir une forme solitaire de sublimation, soit, au contraire, du fait d'une dépression qui conduit au repli sur soi et à un net accroissement des suicides et tentatives de suicide autour de soixante ans. Robert Atchley en déduit un processus d'adaptation à la retraite en six phases : la prérétraite au cours de laquelle l'individu se prépare psychologiquement à ce passage, la « lune de miel », d'environ trois ans, au cours de laquelle l'individu vit pleinement son nouveau statut et sa liberté reconquise, puis le désenchantement qui conduit à la réorientation avant une phase de stabilité qui peut durer une ou deux décennies, avant que ne survienne la vieillesse du corps, annonciatrice de dépendance et de mort. Pour ancien qu'il soit, ce modèle correspond

bien aux réalités actuelles, ainsi qu'on le découvre dans l'ouvrage de Michel Loriaux et Dominique Remy déjà cité. Ces auteurs mettent en évidence que les plus grandes difficultés exprimées par les nouveaux retraités relèvent de la perte des relations professionnelles, de la gestion du temps, de la promiscuité conjugale et du sentiment d'inutilité, plus fortement vécus lors de la phase de désillusion, alors que le sentiment de liberté retrouvée domine lors de la phase de « lune de miel ».

Du calendrier intime à l'anticipation du passage vers la retraite

Pour autant, le passage à la retraite sera plus ou moins bien vécu selon qu'il soit en phase ou non avec l'âge subjectif ou, plus précisément, selon qu'il coïncide ou pas avec le « *calendrier intime* » au sens de Bernice Neugarten (1996). Cette psychologue nord-américaine, décédée en 2001, développa une théorie des significations intimes et subjectives de l'âge selon laquelle chacun anticipe sa vie en situant les événements à venir à des âges auxquels il paraît souhaitable ou acceptable qu'ils se produisent. Avoir un ou des enfants à tel âge, réussir une promotion professionnelle ou un diplôme à tel âge, avoir fini de rembourser un emprunt immobilier à tel âge, etc. Cela pour les événements souhaités. De même pour les événements non souhaités mais probables : âge auquel on envisage comme supportable de perdre ses parents, par exemple. Bernice Neugarten observe que les événements douloureux, les pertes en général, sont moins générateurs de stress s'ils se produisent en phase avec le calendrier intime que s'ils surviennent avant ou après l'âge auquel on a anticipé pouvoir les surmonter. Ce sera bien évidemment le cas du passage à la retraite.

C'est ici qu'intervient la clinique de l'anticipation psychique. Si la psychanalyse nous a habitués à rechercher dans le passé refoulé l'origine des troubles et des symptômes actuels, si la psychologie humaniste nord-américaine nous a, au contraire, convaincu de traiter l'ici et maintenant, la clinique de l'anticipation psychique ouvre une troisième voie. Elle postule que nous nous conduisons également en fonction de la manière dont nous anticipons l'avenir, sur un double mode : ce que l'on désire, « *anticipation désidérative* », et ce que l'on souhaite éviter,

« *anticipation phobique* », selon les concepts dus à Mario Berta (Berta, Sutter, 1991). Le vocable de « retraite anticipée », qui désigne le fait de prendre volontairement ou non sa retraite plus tôt que ne l'aurait voulu le calcul normal des années de cotisation, utilise le terme « anticipation » dans l'un de ses deux sens, celui de devancer une échéance. En revanche, anticiper psychologiquement son passage vers la retraite relève de la seconde acception de la notion d'anticipation, à savoir se projeter dans un avenir plus ou moins proche. Que l'anticipation soit entrée en crise sur les plans sociopolitique, écologique et géopolitique avec l'effacement de l'avenir dépeint par Pierre-André Taguieff n'est pas sans répercussions sur nos façons individuelles d'anticiper nos vies futures. Ainsi en va-t-il de l'anticipation de leur retraite par nos contemporains. Certains l'espèrent, d'autres la craignent. Certains calculent par avance leurs points et se projettent dans l'âge d'état civil auquel ils pourront y prétendre quand d'autres l'ignorent ou ne veulent pas y penser. On observe alors que ce passage sera mieux vécu s'il arrive au moment attendu que s'il survient plus tôt ou plus tard. Ce n'est donc pas seulement une question d'âge d'état civil et de durée objective de cotisation, mais une question de moment propice au regard de l'histoire de vie de chacun.

Prospective et rétrospective à l'âge de la retraite

Cependant, au-delà de cette dynamique de la subjectivité des avancées en âge et de leurs anticipations psychiques, c'est dans un double mouvement contradictoire que se noue le passage vers la retraite. D'un côté, il consiste à quitter le travail, de l'autre, il prélude à la vieillesse, mobilisant dès lors une activité psychique tant rétrospective que prospective. C'est le double horizon temporel campé par Edmund Husserl, selon lequel chaque objet ou phénomène, ou, si l'on veut, chaque expérience et situation vécues, occupent une place immuable dans l'ordre du « temps objectif », alors qu'au regard de notre « temps interne », notre conscience intime du temps, cette place varie et évolue du fait que nous avons conscience d'avoir conscience du temps (Husserl, 1928). C'est ainsi que la retraite suscite simultanément bilan rétrospectif et projet prospectif, avec, si l'on veut être complet, la double dimension à chaque

fois du bilan assumé ou empreint de regrets nostalgiques et celle du projet offensif (les réalisations à venir) ou défensif, replié sous l'angle de la prévention et de la précaution.

À l'heure de la retraite, ces quatre modalités se combinent en fonction de facteurs objectifs, tels que le revenu, le cadre de vie ou l'état de santé, mais aussi subjectifs ou intersubjectifs, tels que le fait de partager son temps et son espace de vie avec un conjoint retraité ou encore actif, les traits de personnalité plus ou moins dépressifs ou enthousiastes, le degré de satisfaction au travail et, comme on l'a dit, le fait que la retraite arrive à un moment perçu comme propice au regard de l'âge subjectif et du calendrier intime. Ajoutons que, comme l'a montré Jean-Pierre Boutinet, l'époque contemporaine privilégie largement le projet défensif sur l'offensif, nous conduisant à tout âge à évoluer vers un avenir construit comme saturé de risques, vis-à-vis desquels nous sommes censés sans cesse nous prémunir⁴. La surenchère à la pandémie de grippe A (H1N1) en a d'ailleurs constitué l'une des expressions. Relisant Abraham Maslow et sa fameuse pyramide des besoins, on pourrait même ajouter que le besoin de sécurité envahit aujourd'hui nos existences et nos préoccupations, au détriment des strates supérieures que sont les besoins d'appartenance, d'estime de soi et d'accomplissement. Les seniors sont sans nul doute aux premiers rangs de ce besoin de sécurité, plus menacés qu'ils sont dans leur intégrité physique par l'âge et dans leur tranquillité matérielle par leurs biens accumulés. L'obsession de sécurité peut, dans cette perspective, être comprise comme symptomatique d'une autre pyramide, celle des âges des sociétés occidentales vieillissantes.

Se préparer à vieillir

Plus familier aux psychologues que la phénoménologie d'Edmund Husserl, Erik Erikson aborde d'une autre manière la question du bilan de vie à l'âge de la retraite (Erikson, 1980). Dans sa conception, le huitième stade du développement adulte est celui de l'entrée dans la vieillesse aux alentours de soixante-cinq ans. Ce stade connaît, comme les sept qui précèdent, deux pôles : celui, « syntonique »

4. « *Peut-on (ré)apprendre à anticiper ?* », Éducation permanente, 2008, 176.

de l'intégrité et celui, « dystonique », du désespoir. L'intégrité se caractérise pour l'essentiel par l'acceptation de sa vie telle qu'elle a été, de la reconnaissance de ses propres contradictions, de l'intérêt pour le monde actuel et de la préoccupation pour ce qui se passera après notre mort. Le désespoir se manifeste par les modalités inverses : bilan de vie saturé de regrets et de remords, accusation d'autrui plutôt que remise en cause personnelle, rejet nostalgique du monde d'aujourd'hui, égocentrisme et désintérêt pour ce qui suivra notre mort. C'est ainsi que la double réflexion rétrospective et prospective à laquelle invite le passage à la retraite consiste aussi en une préparation psychique à sa future vieillesse, face à laquelle nous avons une part active.

C'est cette part active que la psychanalyste Danielle Quinodoz nomme, après de nombreux précurseurs, tels Charlotte Herfray, Marion Péruchon ou Jack Messy, « *travail de vieillir* ». Selon elle, ce travail peut consister en un ensemble de découvertes sur soi-même et son parcours de vie, à condition de restituer à son existence sa cohérence, c'est-à-dire en en faisant non pas une succession d'épisodes juxtaposés, mais une ligne de vie dont les aléas et les ruptures s'intègrent au mystère de soi à soi-même, du fait de la part inconsciente de nos désirs et conflits internes (Quinodoz, 2008). Elle rejoint ainsi, d'une autre manière, le courant biographique des histoires de vie, notamment illustré par Pierre Dominicé et Gaston Pineau. Danielle Quinodoz rejoint aussi le plus lointain Cicéron, dont on sait qu'il a contesté un à un les quatre arguments généralement retenus en défaveur de la vieillesse : elle écarterait de la vie active, elle priverait des meilleurs plaisirs, elle affaiblirait le corps et elle rapprocherait de la mort (Cicéron, 45). Sans reprendre tous ses contre-arguments, qui empruntent autant à la rhétorique qu'ils préludent au stoïcisme, je me contenterai de souligner que Cicéron restitue ici à la philosophie et à la psychologie leur fonction essentielle. Car à quoi servent l'une et l'autre, si ce n'est à nous aider à devenir, c'est-à-dire aussi nous préparer à vieillir ?

Reconnaissance et utilité : deux enjeux majeurs pour les retraités

Reste un dernier aspect, qui fait de manière symptomatique l'objet de nombreuses

recherches à l'heure actuelle. C'est celui de la reconnaissance. Depuis les travaux fondateurs d'Axel Honneth qui distingue entre la reconnaissance affective, la reconnaissance juridique et la reconnaissance de la contribution personnelle au collectif (Honneth, 1992), c'est notamment Alain Caillé qui, en France, poursuit l'analyse et la théorisation de cette question (Caillé, Lazzeri, 2009). Il s'agit d'un vaste domaine, qui a tant à voir avec la reconnaissance de dette et les problématiques du don qu'avec la marchandisation croissante des échanges sociaux ou le déficit de reconnaissance identitaire, affective ou de droit dont souffrent maints individus dans les cultures postmodernes. J'en retiendrai que cette problématique éclaire aussi la psychologie du passage vers la retraite. Tout d'abord, parce que la fin du travail prive des fonctions psychosociales de l'activité professionnelle que sont :

- un statut,
- un rôle clé,
- des relations sociales,
- une organisation du temps,
- une séparation des espaces privés et publics,
- un sentiment d'utilité.

On l'a vu, tous les métiers et toutes les fonctions professionnelles ne remplissent pas toujours ces six fonctions. Certaines activités semblent même dépourvues de sens et d'utilité à ceux qui les mènent. Il n'en reste pas moins que tout retraité doit soit remplacer ces fonctions que son travail

remplissait, soit trouver à les remplir par des tâches ou des réalisations nouvelles ou anciennes. C'est sans doute là que réside le sentiment de vacuité et de non-reconnaissance dont souffrent certains retraités, une fois passée la période faste des premières années occupées à mener à bien des projets antérieurs, la fameuse « lune de miel » de Robert Atschley. Mais, plus profondément, c'est la question de l'utilité sociale qui taraude bien des retraités encore en forme physique et psychique. Ici, la différence semble forte entre hommes et femmes, encore que nous manquions d'études systématiques et empiriques sur le sujet. L'observation et les entretiens que j'ai pu jusqu'alors mener laissent cependant supposer que bien des femmes retraitées trouvent ou retrouvent un sentiment d'utilité sociale et une nouvelle forme de reconnaissance dans le rôle de grand-mère, là où les hommes, même s'ils sont nombreux à évoquer leur fierté d'être grands-pères, se suffisent rarement de ce rôle social, investissant alors, et pour le moment plus que les femmes, d'autres rôles sociaux, essentiellement associatifs ou électifs. Reste que l'enjeu de l'utilité sociale des retraités qui vont bientôt représenter un quart des populations des pays développés constitue un double enjeu : celui, psychologique, de leur dignité et de leur reconnaissance et celui, sociologique, de leur place dans la dynamique d'une société à quatre ou cinq générations. ■